



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Préfet d'Ile-et-Vilaine

# Les motards et la Sécurité Routière

De nombreux  
lots à gagner

SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES

Restauration  
sur place

Ouvert à tous - Accès gratuit

le samedi 18 octobre 2014

## JOURNÉE DE LA MOTO

8h30 / 17h30 - Centre Centaure du Rheu

### Forum, tests et contrôles

Atelier Maniabilité proposé en 1/2 journée,  
matin ou après-midi, sur réservation



Inscriptions (*Places limitées à 72*) : [ddtm-pcsr@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:ddtm-pcsr@ille-et-vilaine.gouv.fr) ou 02 90 02 32 03

L'inscription sera validée à réception du coupon réponse.

Conditions : être titulaire du permis A ou A2 valide et d'une assurance en cours

#### Forum

- Présence des associations de motards
- Présentation des équipements de sécurité pour les motards



#### Animation

Déclenchements d'air-bag  
durant la journée



#### Tests et contrôles

- Maniabilité
- Réglementation - Posture
- Contrôle pneumatiques



SAMEDI 18 Octobre 2014

## Déroulement de la journée

Les motards et la  
Sécurité Routière

La journée se déroulera en continue de 8h30 à 17h30.  
Ouvert à tous les conducteurs de deux-roues motorisés, en visite libre et gratuit.  
De nombreux lots sont à gagner durant la journée.

### Conditions de participation à la maniabilité



***Attention, 72 places maximum, les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée***

- Il sera créé 3 groupes de 12 personnes par demi-journée pour la maniabilité.  
*Pour les motards inscrits, venir à 8h30 pour ceux du matin et à 13h30 pour ceux de l'après-midi.*
- Inscription à retourner à l'adresse mentionnée ci-dessous
- Renseignements : mail [ddtm-pcsr@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:ddtm-pcsr@ille-et-vilaine.gouv.fr) téléphone 02.90.02.32.03.
- **Obligatoire pour participer :**
  - Être titulaire du Permis A ou A2
  - Présenter lors de votre participation votre permis de conduire et une assurance moto
  - Être équipé d'un casque, d'une paire de gants, d'une veste, d'un pantalon et de bottes (ou chaussures montantes protégeant la malléole)

### STANDS ouverts à tous les deux-roues motorisés

Rencontre avec  
les associations de motards

Présentation :  
Équipements et casques

Vérification de la pression  
des pneumatiques

Information sur l'alcoolémie

Déclenchements  
d'AIR-BAG

Réglementation

SAMEDI 18 Octobre 2014

COUPON REPONSE A RETOURNER **OBLIGATOIREMENT**  
POUR LA MANIABILITÉ  
Toutes les mentions sont obligatoires  
Un coupon par personne

Les motards et la  
Sécurité Routière

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

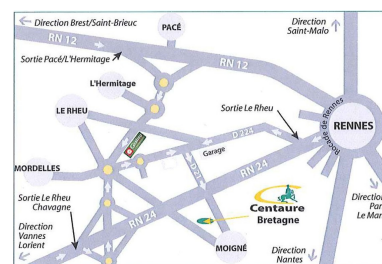
Inscription : pour la matinée  8h30 pour l'après-midi  13h30

***Afin de confirmer mon inscription, je renvoie le coupon réponse.  
Attention, 72 places maximum, les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée***

Le coupon réponse est à envoyer à l'adresse suivante, le plus rapidement :

DDTM 35  
Pôle Coordination Sécurité Routière  
12 rue Maurice Fabre  
CS 23167

35 031 – Rennes [ddtm-pcsr@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:ddtm-pcsr@ille-et-vilaine.gouv.fr)



Tél. : 02 99 14 67 77 - Fax : 02 99 14 67 70  
contact@bretagne.centaure.com  
Centaure Bretagne : Le Bois-Doré - RN24 - 35650 LE RHEU